

Risque chimique

Personnel concerné - Métier visé

Salariés ayant à manipuler, utiliser ou stocker des produits dangereux présentant des risques de toxicité, de corrosivité, d'incendie et d'explosion.

Objectifs

A quelles réglementations le site est-il confronté ?

Apporter ou renforcer les connaissances des intervenants à la prévention systématique des risques et aux mesures de protection adaptées à leur activité.

Définir les mesures de prévention destinées à atténuer ou supprimer les risques d'exposition.

Avoir la réaction adaptée face à un accident de personne ou une atteinte à l'environnement.

Prérequis

Aucun.

Détails de la formation

Déroulement du stage :

7 heures – En intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum.

Formation théorique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours.

Visite du site pour localiser, analyser le risque.

Table ronde autour de questions des stagiaires

Contenu :

Les réglementations à respecter sur le site

Introduction à la prévention

- Accidents et maladies professionnelles
- Les causes des accidents
- Cas particuliers des solvants et médicaments
- Principes généraux de prévention

Aspects réglementaires et responsabilités

Classement des substances et préparations dangereuses.

Propriétés physico-chimiques

- Identification des produits chimiques : étiquetage – signalisation – fiche de données de sécurité – fiche toxicologique.

Risques liés aux produits chimiques

- Produits corrosifs et irritants
- Produits toxiques et nocifs
- Produits cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
- Risque d'incendie ou d'explosion
- Risque d'anoxie

L'évaluation des risques

- VLEP
- VME
- Le document unique

Prévention du risque chimique

- Sécurité intégrée
- Sécurité collective

- Equipements de protection individuelle
- Surveillance médicale
- Consignes et procédures
- Règles de stockage
- Gestion des déchets

Conduite à tenir en cas d'accident

Mise en œuvre de la réglementation

Consignes de sécurité

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Inscription de la formation dans le registre de sécurité.

Suite de parcours

Possibilité de se présenter aux formations SSIAP 1, Fluides Médicaux et ATEX.